

Aujourd'hui 20 mars Pourquoi les profs sont-ils partout dans la rue ?

Depuis cinq ans les collèges et les lycées vivent un véritable sinistre

26 000 postes d'enseignants supprimés : c'est la qualité de l'enseignement qui est remise en cause. Ce sont aussi des milliers de non-titulaires licenciés.

- ***Il faut, pour commencer, rétablir les 5 000 postes supprimés à la rentrée 2007***
- ***Il faut aussi garantir le réemploi des non-titulaires et discuter d'un nouveau plan de titularisation***

60 000 postes d'encadrement éducatif supprimés, notamment dans les zones difficiles : c'est moins de prise en charge des jeunes, c'est moins de sécurité et c'est aussi moins de possibilités de soutien.

- ***Il faut de nouveau recruter des étudiants surveillants***

La loi Fillon de 2005 et l'apprentissage junior de 2006 : c'est une école à deux vitesses, la multiplication des sorties prématurées et donc plus de discrimination sociale. Avec les affectations sur plusieurs disciplines et les remplacements imposés dans n'importe quelle condition, c'est aussi la dénaturation du métier d'enseignant.

- ***Il faut revenir sur la loi Fillon***

Le décret de Robien sur les obligations de service des enseignants : ce sont des enseignants pénalisés sans la moindre justification : allongement de leur temps de travail ou réduction de leur salaire. C'est aussi la remise en cause de la qualité de l'enseignement : généralisation des affectations sur plusieurs disciplines ou sur plusieurs établissements.

- ***Il faut abroger le décret de Robien***

Depuis des mois les profs sont engagés dans une mobilisation sans précédent.

Grèves et manifestations les ont rassemblés par centaines de milliers.

Jusqu'ici le ministre s'est contenté de répondre par le mépris et la provocation.

En ce 20 mars, les profs veulent faire passer un message clair au gouvernement actuel comme au gouvernement futur :

Il faut changer de cap pour le second degré

Ce qui signifie d'abord

- ***rétablir les 5 000 postes supprimés à la rentrée 2007***
- ***garantir le réemploi des non-titulaires et discuter d'un plan de titularisation***
- ***recruter des étudiants surveillants***
- ***revenir sur la loi Fillon et l'apprentissage junior***
- ***abroger le décret de Robien***